

Agglomération Toulousaine

Plan de Protection de l'Atmosphère n°2

(2016 - 2020)



Le Périmètre du PPA de Toulouse

Le périmètre du PPA de l'agglomération toulousaine comprend 117 communes. Il s'étend sur 1 213 km² et regroupe une population totale de 930 000 habitants (chiffre INSEE 2009) soit environ les trois quarts de la population de la Haute-Garonne et le tiers de la population de la région Midi-Pyrénées.



Les 117 communes du Plan de Protection de l'Atmosphère



Situation réglementaire



L'exposition chronique de la population



Nombre de jours où une procédure a été mise en œuvre

	PM10	Ozone
2017	14	1
2018	3	2
2019	5	3

POPULATION EXPOSÉE AU NO₂



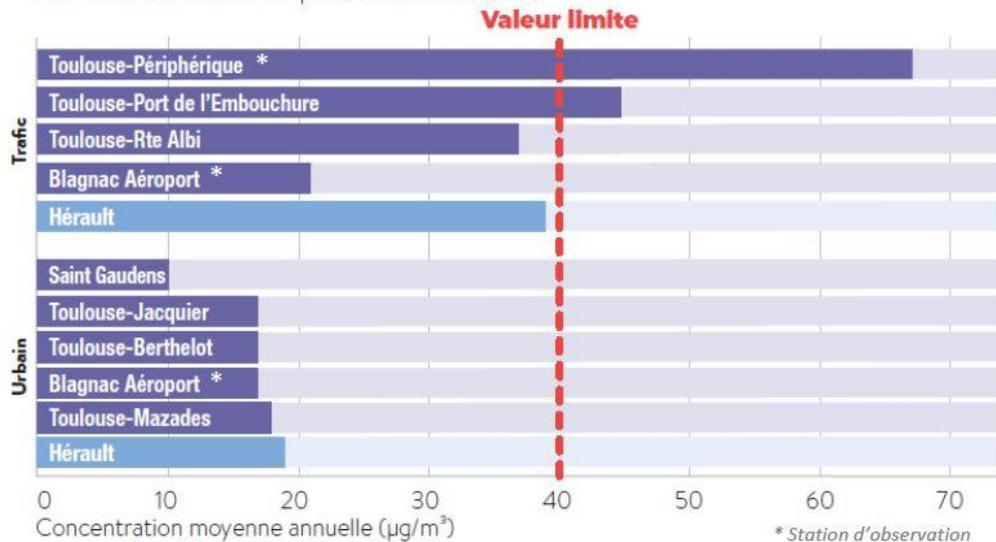
ZOOM SUR LE
PPA DE TOULOUSE

De 3 750 à 7 650 personnes sont exposées à un dépassement de la valeur limite pour ce polluant, sur une superficie de 13 km²

L'exposition (valeurs 2019)

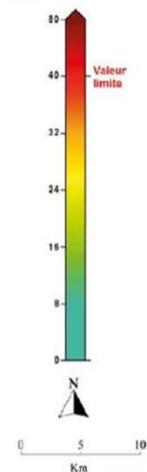
DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Situation vis-à-vis de la protection de la santé

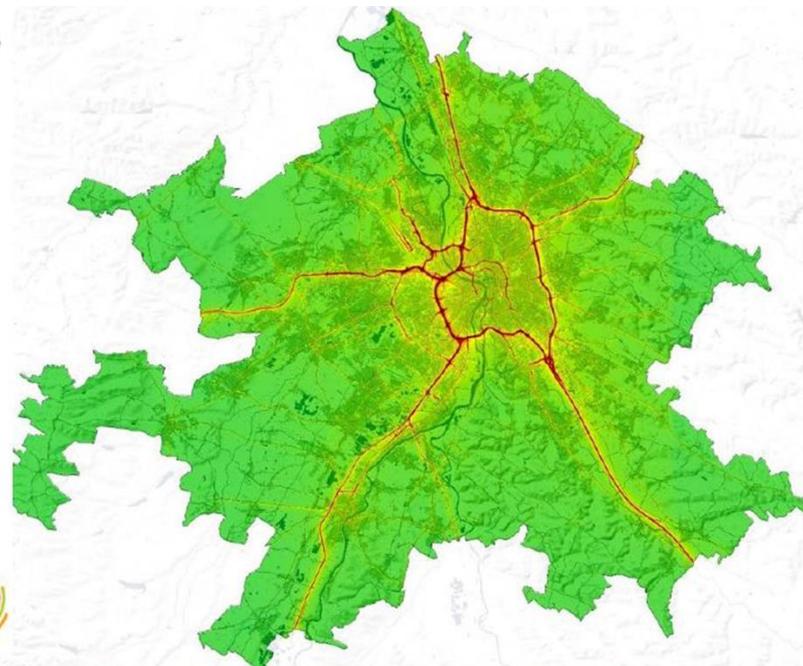


Situation du NO₂ pour la protection de la santé (en µg/m³ - Moyenne annuelle)

2019



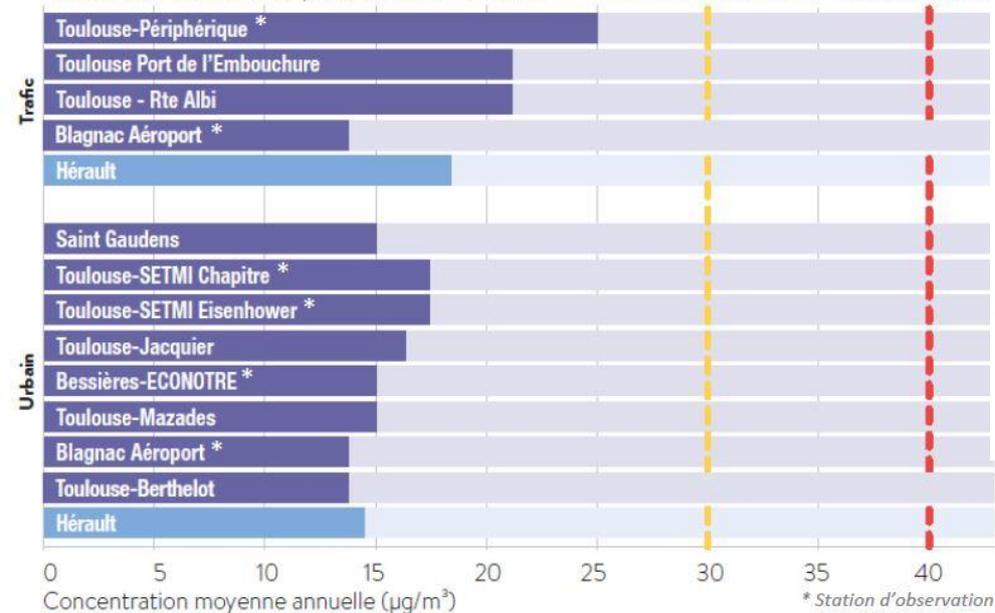
Atmo
OCCITANIE



PARTICULES PM₁₀

Situation vis-à-vis de la protection de la santé

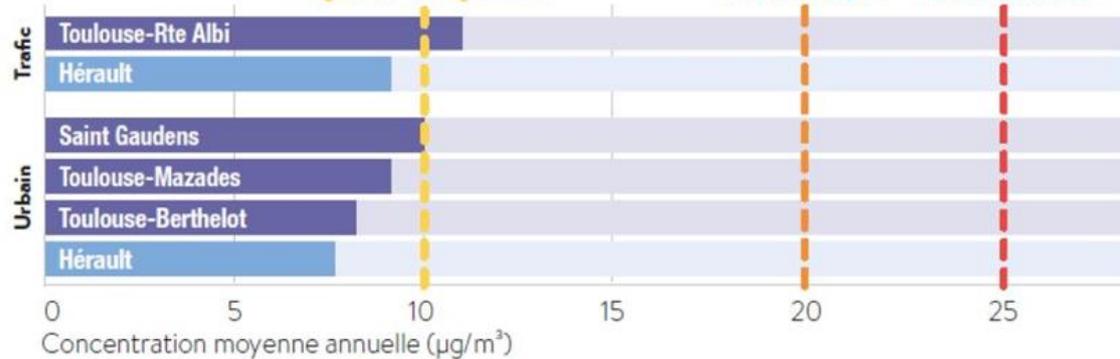
Objectif de qualité **Valeur limite**



PARTICULES PM_{2,5}

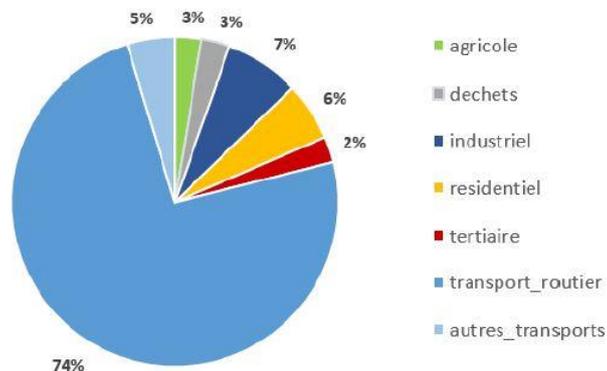
Situation vis-à-vis de la protection de la santé

Objectif de qualité **Valeur cible** **Valeur limite**



Les enjeux de la qualité de l'Air : l'origine des émissions par activité

Emissions Oxydes d'azote (NOx)



depuis 2008

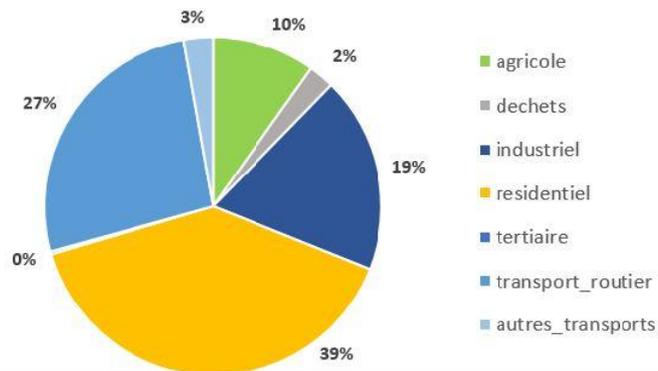
Evol. moy. Totales

- 2,3% par an

Evol. moy. Transport

- 2,8% par an

Emissions Particules en suspension (PM10)



depuis 2008

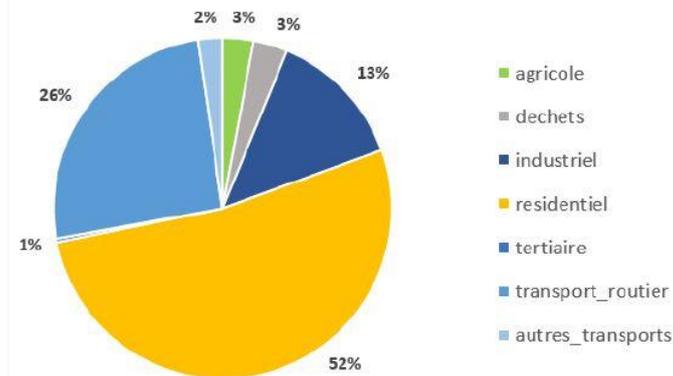
Evol. moy. Totales

- 2,5% par an

Evol. moy. Transport

- 3,5% par an

Emissions Particules fines (PM2,5)



depuis 2008

Evol. moy. Totales

- 3,1% par an

Evol. moy. Transport

- 4,4% par an

Le PPA 2016-2020 de Toulouse comporte 20 actions

Ces actions n'ont pas toutes la même valeur contraignante,

Rappel : il convient, en effet, de distinguer :

- **Les actions réglementaires (AR)** qui sont contraignantes et déclinées notamment par voie préfectorale
- **Les actions volontaires (AV)** qui sont des démarches volontaires engageant un ou plusieurs acteurs concernés
- **Les actions d'accompagnement (AA)** qui sont des mesures d'incitation, de promotion ou de communication.

PPA agglo de Toulouse – Quelles actions?

4 axes →

Les sources fixes de pollution

émissions industrielles et les dispositifs de chauffage dans le résidentiel et le tertiaire

1 action
A

2 actions
R

Les sources mobiles de pollution

mesures concernant le secteur des transports

5 AA

3 AR

2 AV

La planification urbaine

mesures concernant la prise en compte de la problématique de la qualité de l'air dans les démarches d'aménagement et de projet sur le territoire du PPA.

2 AA

2 AR

La communication, l'information et la sensibilisation du public

4 AA

Sur 20 actions :
7 réglementaires (AR)
2 volontaires (AV)
12 d'accompagnement (AA)
(1 mixte : promouvoir des plans de mobilité...)

PPA de Toulouse – Bilan des actions?

La DREAL annonce en introduction :



Mais présente un tableau amalgamant actions de la feuille de route et du PPA sans les distinguer

Améliorer les performances environnementales du transport de matériaux de construction (DREAL)
Développer un outil d'identification des zones sensibles (DREAL)

Le classement des actions est différent du classement initial,

Quid des recommandations pour le PPA :

Intégrer les sources extérieures à la zone PPA qui impacteraient la qualité de l'air dans l'agglomération ?

La problématique de l'évaluation

Atmo Occitanie a fait un rapport d'évaluation 2008 -2020 pour l'élaboration du PPA2 2016-2020 – Précise les hypothèses nationales retenues, quid s'il s'agit d'un BE privé ?

Des indicateurs sont proposés pour chaque action, mais le bilan des mesures (présenté fin 2020) repose essentiellement sur la réalisation ou non de celles-ci,

L'étude d'Atmo Occitanie présentée au comité de suivi est un état de la qualité de l'Air 2019
Le bilan des émissions n'est pas analysé de manière critique,

En 2016 une analyse des forces et faibles du précédent PPA avait été réalisée, pour celui-ci?

Le détail secteur d'activité par secteur d'activité présenté dans l'étude initiale n'est pas vérifié à terme,

Difficulté de corréler objectifs et atteinte de ceux-ci (en matière d'émissions essentiellement),

Le rythme du suivi : minimum une fois pas an?

Suivi des financements ?

Quelques remarques des Amis de la Terre

Pour le NO₂, le PPA 2015-2020 prévoyait de passer de 10800t à 7100t d'émissions de NO_x et de 14500 à 350 personnes soumises à des concentrations supérieures au seuil limite, la référence de départ est l'année 2009.

En 2018 :

Les émissions de NO₂ sont d'un peu moins de 10000t sur le territoire du PPA. Donc il nous reste d'ici 2020 à baisser de presque 30% les émissions alors qu'elles ont baissé le 28% ces 10 dernières années.

- Entre 3750 et 7650 personnes sont exposées à des dépassements du seuil limite.
- Difficile de tenir les objectifs